

**QUESTIONNAIRE SANTE
ou
CERTIFICAT MEDICAL ?**

SKI Club de LUNEVILLE

A compter de cette saison 2023-2024, **le certificat médical n'est plus obligatoire sauf :**

* si vous êtes licencié LOISIR « LICENCE FAMILIALE » : questionnaire santé pour **chacun** des membres inscrits,

* vous êtes licencié COMPETITEUR MAJEUR ou MINEUR : certificat médical obligatoire,

* questionnaire santé pour toutes les autres adhésions.

PRECISION :

Si vous remplissez le questionnaire santé et que vous cochez « OUI » à l'une des cases, le certificat médical **(re) devient OBLIGATOIRE.**

ATTENTION : le Questionnaire Santé est DIFFERENT que vous soyez Mineur ou Majeur.

* [Questionnaire Santé MINEUR](#)

* [Questionnaire Santé MAJEUR](#)

Enfin, si vous souhaitez néanmoins présenter un certificat médical, vous pouvez toujours le faire et le joindre à la fiche d'adhésion.

**Maison des Associations
64 rue de Viller
54300 LUNEVILLE
Tél : 06 12 95 39 13**



Email : ggsclub@free.fr

Web : <https://skiclubluneville.clubffs.fr>

ADHESION 2023-2024

Reçue le Validée le

N° F.F.S.

Je soussigné (NOM et Prénom)

né(e) le : à
sollicite pour moi-même ou mon (mes) enfant (s) ci-dessous
une adhésion au SKI Club de LUNEVILLE :

NOM : Prénom :
Né (e) le : à :

NOM : Prénom :
Né (e) le : à :

NOM : Prénom :
Né (e) le : à :

NOM : Prénom :
Né (e) le : à :

Adresse :

VILLE : Code Postal :

N° tél fixe : Portable :

E-Mail : @

(merci de veiller à ce que votre adresse soit lisible)

À la FEDERATION FRANCAISE de SKI :

Je choisis une :

- LICENCE **ECOLE DE SKI** : mercredis et samedis à/compter de 5 ans
(Floc 109€, 1* 99€, 2 et 3* 89€) **119 €**

- LICENCE **JEUNE** : né en 2009 et après **89 €**

- LICENCE **ADULTE** : né en 2008 et avant **99 €**

- LICENCE **FAMILIALE** : de 3 à n' personnes **229 €**

- LICENCE **COMPETITION** : sur sélection **129 €**

Règlement par chèque : numéraire : autre :

Dans la semaine qui suit la transmission de cette adhésion, votre licence de ski doit vous parvenir sur votre adresse @. Dans le cas contraire, faites-nous en part.

Des compléments d'assurance vous sont proposés avec la licence SKI. Relire les dispositions qui vous sont remises avec votre adhésion.

2 de 4

REGLEMENT pour la SAISON 2023-2024

En adhérant au SKI Club de LUNEVILLE, vous êtes couvert par une assurance (F.F.S.), relire les dispositions qui la concernent et rendre au club l'accusé de réception du fascicule assurance ainsi que l'adhésion signés.

La première séance est considérée comme un essai. Vous réglez uniquement une part d'assurance de 6 € qui vous sera déduite si par la suite vous adhérez avec une licence fédérale. Cette possibilité n'est valable qu'une seule fois dans l'année.

Le certificat médical obligatoire doit être complété par votre médecin et rendu avec l'adhésion (ou complétez le Questionnaire Santé).

Les Parents veilleront particulièrement à ce que leur enfant soit déposé sur le lieu de rendez-vous et (ou) accueilli par l'animateur responsable. Le club dégageant sa responsabilité dans le cas contraire.

L'heure de reprise de l'enfant à l'issue de la séance **est IMPERATIVE**.

Le **cahier de présence** des enfants aux sorties peut être consulté par les Parents.

Le pratiquant pourra être **exclu du club** sans dédommagement en cas d'indiscipline, de tenue non réglementaire, d'absence ou de retards répétés ou de représentation d'un danger potentiel. Contact verbal suivi d'un courrier seront faits aux Parents.

L'assiduité des enfants aux sorties de l'Ecole de Ski des mercredis et samedis est vivement encouragée. En cas d'absences répétées, le club ne présentera pas l'enfant aux tests de l'ESF.

Les adhérents doivent posséder leur propre matériel de ski. Profitez de notre Bourse aux Skis des 10-11-12 nov. 2023 à LA BAROLLIERE qui vous permettra de faire des économies et d'être bien conseillé : skis, chaussures, combinaison ou veste et pantalon, polaire, caleçons hauts et bas, gants, cache-col, casque, masque ...

Nous refusons que le club utilise notre **image**. Cochez la case dans ce cas :

Nous ne pratiquons pas un sport dangereux, tout au plus engagé, aussi malgré toute l'attention des animateurs, l'accident peut survenir. Les Parents voudront bien en accepter l'éventualité **AVANT TOUTE ADHESION** de leur enfant.

Le fait d'adhérer implique l'acceptation totale des règles ci-dessus, (Photocopie de cette adhésion sur demande).

A, le

Signature du Parent (ou répondant)

3 de 4